

# FQ Masterclass Intelligence artificielle et droit de la santé

DROIT, ECONOMIE, GESTION

## Présentation

**Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : FQ-H16INTEA-**

**Responsables de l'enseignement :** Lydia Morlet (Directrice de l'Institut Droit et Santé), David Gruson et Pierre-Henri Bréchat, docteurs en droit

**Forme de l'enseignement :** en présentiel

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur [C@anditOnLine](mailto:C@anditOnLine)

## OBJECTIFS

- Formation unique en France, cette masterclass a pour objectif de former les personnes amenées à contribuer à l'essor et au développement de l'intelligence artificielle dans le secteur de la santé et de l'assurance maladie.
- Elle intervient dans un contexte de réflexion générale sur le développement de l'intelligence artificielle dans ces deux secteurs.
- Un cadre réglementaire existe déjà sur lequel doivent être formés les différents acteurs du développement de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé. La formation a également pour ambition de nourrir la réflexion juridique, éthique et en santé publique, afin d'envisager les possibles évolutions de ce cadre réglementaire.

## COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Mobiliser le cadre réglementaire de développement de l'IA en santé
- Envisager les possibles évolutions de l'IA en santé

## Programme

### ORGANISATION

**Référence formation : FQ-H16INTEA**

**Calendrier indicatif :** du 16 janvier au 11 décembre 2026 / Soutenance en novembre-décembre 2026

**Volume horaire :** 28 heures

**Rythme :** 7 sessions de 4h, à raison d'1 journée par mois (un vendredi de 13h à 17h)

**Lieux :** UFR de Droit, Economie, Gestion, 92240 Malakoff / Campus Saint Germain, Paris 6e

### CONTENUS PÉDAGOGIQUES

**Module 1 : Présentation de l'IA et de ses enjeux - David Janiszek (4 heures)**

**Module 2 : Présentation des différents usages de l'IA - Nicolas Garcelon et David Gruson (4 heures)**

**Module 3 : Sécurisation de l'IA (protection des données et PI) - Dora Talvard et Christophe Fichet (4 heures)**

**Module 4 : Droits des personnes - Lydia Morlet-Haïdara (4 heures)**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

**Module 5 : Impact sur les professionnels de santé - Jacques Lucas et David Gruson - (4 heures)**

**Module 6 : Impact sur le système de santé - Pierre-Henri Bréchat (4 heures)**

**Module 7 : Responsabilité et IA - Lydia Morlet-Haïdara et Timothy James (4 heures)**

- Envisagez un développement de l'IA respectueux de la réglementation sur la protection des données
- Appréhendez les dispositions spécifiques
- Présentation du Health data hub

#### **MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT**

**Équipe pédagogique :** Pierre-Henri Bréchat / Cyril Clément / Stéphanie Combes / Nicolas Garcelon / David Gruson / Delphine Jaafar / Timothy James / David Janiszek / Jacques Lucas / Lydia Morlet-Haïdara / Anaïs Person / Elisa Salamanca / Dora Talvard

**Ressources matérielles :** Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

#### **MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS**

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

## Admission

- Juristes, avocats spécialisés en droit de la santé
- Professionnels de santé
- Institutionnels
- Accessible aux étudiants

## PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un Bac+3

## LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>

**Droits de scolarité :**

**FRAIS DE FORMATION\* selon votre profil**

- Pour toute personne bénéficiant ou pas d'une prise en charge totale ou partielle : **1800 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
  - Agent de la fonction publique : **1500 €** (sous réserve d'un justificatif)

*\*Les tarifs des frais de formation sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

**Date de début de la formation :** 16 janv. 2026

## Et après ?

## POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres formations qualifiantes, des séminaires ou des diplômes d'université.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](http://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

## Contacts

### Responsable(s) pédagogique(s)

Lydia Morlet-Haïdara

### Responsable(s) pédagogique(s)

David Gruson

### Responsable(s) pédagogique(s)

Pierre-Henri Bréchat

### Secrétariat pédagogique

DU Alias Bureau FC UFR Droit

du.deg@u-paris.fr

### Gestionnaire de formation continue

DU Alias Bureau FC UFR Droit

du.deg@u-paris.fr

## En bref

### Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

### Modalité(s) de formation

- Formation continue

### Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**